



**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN BAIL
D'HABITATION**

A/ Concernant le bailleur

- Fiche d'état-civil dûment complétée et accompagnée des pièces et documents qui y sont mentionnés
- Copie du titre de propriété
- Diagnostics réalisés
- Montant du loyer mensuel convenu avec le locataire
- Montant de la provision sur charges mensuelle sollicitée

B/ Concernant le locataire

- Fiche d'état-civil dûment complétée et accompagnée des pièces et documents qui y sont mentionnés